



Charte de déontologie de Compter sur demain

Compter sur demain, c'est agir aujourd'hui !

Vision, missions, valeurs et principes d'action de l'association

Créée en 2008, Compter sur demain est une association Loi 1901, reconnue d'intérêt général, apolitique et non confessionnelle.

Partant du constat que partout dans le monde, tout enfant a le droit de vivre dignement et d'avoir accès à une éducation de qualité favorisant son insertion sociale et professionnelle, Compter sur demain soutient et accompagne des partenaires locaux à travers des programmes menés en France et à l'international.

La mission de l'association repose sur les objectifs suivants :

- Favoriser l'éducation, la formation professionnelle et l'accès aux études supérieures des enfants, des adolescents et des jeunes adultes les plus démunis et les plus vulnérables (minorités ethniques, handicapés, filles, etc.)
- Renforcer les compétences des structures locales partenaires en termes de gestion de projet, suivi financier, ressources humaines...

Avec des valeurs d'égalité des chances, d'ouverture sur le monde et d'optimisme, Compter sur demain s'appuie sur trois principes d'action:

- Aider sans assister : l'association accompagne financièrement et opérationnellement ses partenaires et leurs projets dans une optique d'autonomisation et de pérennité.
- La transparence : envers ses partenaires, ses donateurs, ses bailleurs et le grand public.
- L'évaluation : afin de calculer l'impact et l'efficacité de ses actions, Compter sur demain évalue régulièrement ses programmes.

Moyens d'action

Afin de favoriser l'accès à l'éducation et lutter contre l'échec scolaire, Compter sur demain met en place différents moyens d'actions :

- Le soutien financier et technique à différentes structures socio-éducatives (écoles, formations professionnelles, orphelinats et centres d'accueil, associations de soutien scolaire et de désenclavement culturel etc.)
- La construction d'infrastructures (pensionnats, projets d'assainissement, centres de formation, salles de classe etc.)
- Le parrainage d'enfants et d'étudiants par des bourses scolaires
- La formation de formateurs (domaine médical, francophonie, couture etc.)
- L'accompagnement à la mise en place d'activités génératrices de revenus
- L'envoi de volontaires et de bénévoles qualifiés pour des missions d'appui ponctuel

Les relations de Compter sur demain avec ses parties prenantes

Avec ses donateurs et ses bailleurs de fonds

C'est grâce à la générosité des donateurs particuliers, des institutions, des entreprises et des fondations qui lui font confiance que Compter sur demain peut développer des actions répondant à des besoins identifiés et apporter un soutien individualisé à ses partenaires.

L'association s'est fixée des règles déontologiques de collecte en s'engageant à ne pas culpabiliser et harceler ses donateurs et ses bailleurs. Elle se réserve le droit de refuser un don émanant d'une personne physique ou morale n'adhérant pas aux valeurs portées par Compter sur demain.

Toute demande ou réclamation faite à la suite d'un don, du versement d'une subvention ou d'une dotation sera suivie d'une réponse faite avec diligence.

La mise en place d'un partenariat - financier, en nature ou en compétence - doit être la résultante d'une vision et de valeurs partagées par les deux entités. Elle ne doit pas porter atteinte à l'indépendance de Compter sur demain. Les rôles et les responsabilités de chacun doivent être clairement établis.

L'association s'engage à garantir la transparence de la gestion des fonds en respectant strictement leur affectation et à informer régulièrement ses donateurs et bailleurs de l'évolution des projets par le biais de rapports intermédiaires. A l'issue du projet, l'association s'engage à soumettre un rendu financier et narratif des réalisations, résultant d'une évaluation de l'efficacité de l'action.

L'association s'engage à informer ses donateurs et le public par différents biais : site internet actualisé, « Lettre d'info » régulière adressée aux donateurs et bailleurs. Enfin, les rapports annuels et les audits des comptes sont disponibles sur demande et téléchargeables sur le site internet de Compter sur demain.

Avec ses bénévoles

Compter sur demain s'appuie dans la mise en place de ses actions sur une équipe solide et diversifiée de bénévoles compétents et engagés.

L'association s'engage à former ses bénévoles en leur expliquant la mission et le fonctionnement de l'association, à définir la nature et le mode d'activité du bénévolat et à élaborer les modalités de collaboration avec les autres membres de Compter sur demain.

Une convention de bénévolat déterminant les rôles et obligations de chacune des parties est signée avec le bénévole dans les premiers jours.

Le bénévole s'engage à respecter les valeurs fondatrices de l'association en coordonnant son action avec son/sa Président(e) et en s'astreignant à un devoir de discrétion et de secret professionnel dans l'exercice de ses fonctions.

Avec ses volontaires

Compter sur demain fait appel à des volontaires pour des missions d'appui aux activités de l'association et de celles de ses partenaires.

Compter sur demain s'engage à former et à accompagner ses volontaires sur les missions qui leur sont confiées grâce à une communication régulière et un soutien moral. Les relations entre l'association et les volontaires sont basées sur une confiance réciproque.

Un contrat est signé avant la prise de fonction ou le départ en mission du volontaire qui s'astreint, en outre, à un devoir de discrétion et de secret professionnel dans l'exercice de ses fonctions.

Les bénévoles et volontaires sont tenus de respecter les règles de conduite et le règlement intérieur de Compter sur demain et des associations partenaires lors de leurs visites sur le terrain.

Ils s'engagent à respecter le droit français, le droit et les coutumes culturelles du pays de la mission : alimentaires, vestimentaires, comportementales (salutations, démonstrations affectives, cadeaux de trop grande valeur...). Ils ne doivent en aucun cas se retrouver seuls dans un espace clos avec des bénéficiaires mineurs, hors missions spécifiques. Ils veilleront également à ne pas entamer de débats politiques et religieux.

Ils rempliront leur mission avec intégrité, en se gardant de tout favoritisme ou corruption active.

Compter sur demain demande à ses volontaires et bénévoles d'être vigilants et responsables dans l'utilisation des supports de communication publics et privés (photos, publications sur les réseaux sociaux, etc.). L'association se réserve le droit d'exiger le retrait du support concerné.

Avec ses partenaires

Compter sur demain apporte son soutien à toutes les structures qui lui demandent son aide dans la limite de son champ d'action et de ses possibilités financières, sans distinction de leur appartenance politique, ethnique, religieuse, philosophique ou géographique.

L'association s'engage à respecter les projets et les modes de fonctionnement de ses associations partenaires en proposant des moyens d'amélioration de leurs pratiques sans imposer de modèle préétabli.

Les partenaires des actions de Compter sur demain s'engagent à respecter l'envoi régulier de rapports dressant un état des lieux et un suivi financier et budgétaire faits par l'association.